

## LE MOT DU MAIRE

### Page 1

Le mot du Maire

### Page 2

Déchetterie de Juillan  
Changement horaires poste  
Changement horaires docteurs  
cabinet médical  
Déjections canines : une  
question de civisme et de  
respect  
Mégots de cigarettes, masques  
et dépôts sauvages

### Page 3 - 4 - 5

Compte administratif 2020  
Budget primitif 2021  
Maison médicale

### Page 6

Vaccination  
Plan Local d'Urbanisme  
Intercommunal  
Urbanisme

### Page 7 - 8

Aménagement foncier  
(remembrement)  
Travaux faits depuis le début  
de l'année

### Page 9

Travaux prévus pour 2021  
Panneau Pocket  
Centre d'Echange  
Internationaux (CEI)

### Page 10

Insee  
Eau  
Assainissement

### Page 11

Déchets  
Dératisation du Mardaing  
Diagnostic bâtiments  
communaux

### Page 12

A l'écoute de nos commerçants  
Bibliothèque

### Page 13

Périscolaire  
Ecole Saint Joseph  
Ecole Paul Guth : Le  
dynamisme des équipes  
pour offrir aux enfants un  
enseignement de qualité !

### Page 14

Micro-crèche  
Ossun Bike & Run, nouvelle  
association sportive Ossunoise !

### Page 15

Les news du BCO  
Tribune des élus de Ossun 2020

### Page 16

Tribune de la majorité  
municipale  
État civil

Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens

La crise sanitaire sans précédent que nous connaissons impacte encore considérablement nos vies quotidiennes.

Si le nouveau confinement laisse penser que peu de choses ont changé en un an, ce n'est pourtant pas le cas, heureusement.

Il y a un an la vie de la Commune était à l'arrêt car nous n'avions pas de masques. Cette fois-ci il n'en est rien. Les protocoles sanitaires nous permettent de maintenir ouverts la mairie, l'école et les services à la population. Les agents communaux poursuivent leur activité, tout comme le Conseil Municipal qui se réunit très régulièrement (3 conseils depuis le 1er janvier). Le Maire et les adjoints poursuivent leurs réunions 1 fois par semaine et continuent de réunir les différentes commissions.

La vaccination des plus âgés et des plus vulnérables progresse fortement, grâce aux efforts conjugués des médecins, des infirmières, de la pharmacie, de l'EHPAD, du CCAS, de l'ADMR et de la municipalité qui se sont organisés pour répondre, dans l'urgence à l'organisation de la campagne de vaccination avec notamment le Vaccibus qui a permis la vaccination de 109 personnes supplémentaires. Je remercie les bénévoles qui contribuent à tout cela. Les médecins et la pharmacie vous attendent si vous souhaitez vous faire vacciner.

Dans le respect de l'engagement d'information que j'ai pris auprès de vous, je profite de la parution de ce bulletin municipal pour vous transmettre les éléments qui vous permettront d'appréhender avec précision les finances de la commune.

A leur lecture, vous observerez que les résultats sont plus que satisfaisants, autant en termes de fonctionnement que sur le plan de l'investissement.

Vous pourrez découvrir dans ce bulletin les travaux prévus en 2021 ainsi que l'état d'avancement des divers projets et procédures.

Prenez bien soin de vous et de tous vos proches et continuons ensemble à faire face à cette épidémie.

Votre Maire, Francis BORDENAVE

**Horaires d'ouverture de la mairie**

**Lundi - Mardi et Jeudi :**

8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

**Mercredi :** 8h30 à 12h

**Vendredi :** 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h

# Les informations pratiques

## DÉCHETTERIE DE JUILLAN

### HORAIRES

Lundi - mercredi et vendredi  
de 09h à 12h et de 15h à 18h

### Changement horaires poste

A compter du mardi 18 mai, le bureau de poste sera ouvert du lundi au samedi de 09h00 à 11h30

## Infos

### Rappel Bacs Jaunes

Le ramassage des bacs jaunes s'effectue les lundis suivants :

<b>Mai 2021</b>	10 et 25 (mardi)
<b>Juin 2021</b>	07 et 21
<b>Juillet 2021</b>	05 et 19
<b>Août 2021</b>	02 et 16 et 30
<b>Septembre 2021</b>	13 et 27
<b>Octobre 2021</b>	11 et 25
<b>Novembre 2021</b>	08 et 22
<b>Décembre 2021</b>	06 et 20

### Changement horaires docteurs cabinet médical

Les consultations des médecins se font uniquement sur rendez-vous

#### Docteur Bergerat

Lundi, mercredi, vendredi  
de 08h à 09h et de 14h à 18h  
Mardi : de 08h à 10h45  
et de 17h à 18h  
Absent le jeudi

#### Docteur David

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 09h à 11h45 et de 16h à 18h  
Absent le mercredi

## Rappels citoyens

### Déjections canines : une question de civisme et de respect

À la suite de plusieurs plaintes des habitants, la mairie souhaite alerter sur les incivilités liées aux déjections canines. Par égard pour les jeunes enfants, qui jouent dans l'herbe, **par égard pour les promeneurs qui ne souhaitent pas marcher les yeux rivés au sol, par égard pour les agents chargés de l'entretien des espaces verts (notamment ceux qui passent la tondeuse et le rotofil sur les pelouses) ...** Il est demandé à chaque propriétaire de chien de veiller à ramasser les déjections canines.

Très négatives pour l'image de notre commune, les crottes de chiens sont aussi inacceptables en termes d'hygiène et de santé publique. Cela nuit à la qualité de vie, et à l'attractivité du village. Ramasser les crottes de son chien est un petit geste qui marque le respect au

sein de la communauté d'habitants et une hospitalité envers les visiteurs.

Pour rappel, la divagation des animaux est interdite dans le village et les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse. Les chiens sont interdits sur les pelouses, aires de jeux et installations sportives.

#### Je ne ramasse pas, je paie !

Sachez également que tout propriétaire de chien surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public pourra être sanctionné. En effet, le ramassage des déjections de votre animal est obligatoire ! Si tout le monde fait preuve d'un peu de civisme, c'est le cadre de vie tant apprécié des Ossunois qui sera préservé.

**« LAISSONS NOTRE VILLAGE PROPRE, RAMASSONS LES CROTTES ! »**

### Mégots de cigarettes, masques et dépôts sauvages

Nous constatons une recrudescence, aux abords des écoles, des commerces et lieux publics de nombreux mégots laissés à même le sol alors que des cendriers sont présents (et souvent vides). Ceci est inadmissible ! Quel exemple pour les enfants !

Il en est de même pour les masques jetables que l'on retrouve un peu partout dans les rues du village.

De plus, des déchets inertes et des encombrants sont quotidiennement retrouvés aux abords des containers à verre et dans la nature. Outre le temps passé par les employés municipaux pour procéder à leur enlèvement et les apporter en déchetterie, le coût pour la collectivité n'est pas négligeable.

**Faudra-t-il en venir à la répression ?**

## COMPTE ADMINISTRATIF 2020

	Dépenses	Recettes	Reprise résultats antérieurs	Résultats cumulés	Restes à réaliser en dépense	Restes à réaliser en recette	Résultats nets	
							Excédent	Déficit
<b>Investissement</b>	964 135,67 €	873 102,42 €	-1 759,22 €	-92 792,47 €	354 746,00 €	14 682,00 €		432 856,47 €
<b>Fonctionnement</b>	1 206 584,23 €	1 434 938,53 €	1 607 081,25 €	1 835 435,55 €			1 835 435,55 €	
<b>Total</b>	2 170 719,90 €	2 308 040,95 €	1 605 322,03 €	1 742 643,08 €	354 746,00 €	14 682,00 €	1 402 579,08 €	

Le montant total des dépenses y compris avec les restes à réaliser s'élève à 2 525 465.90 € et le montant total des recettes (y compris avec le résultat antérieur et les restes à réaliser) est de 3 928 044.98 €.

Le solde de l'exercice est positif de 1 835 435.55 € en section de fonctionnement et déficitaire de 432 856.47 € en section d'investissement.  
Le solde global est donc positif de 1 402 579.08 €.

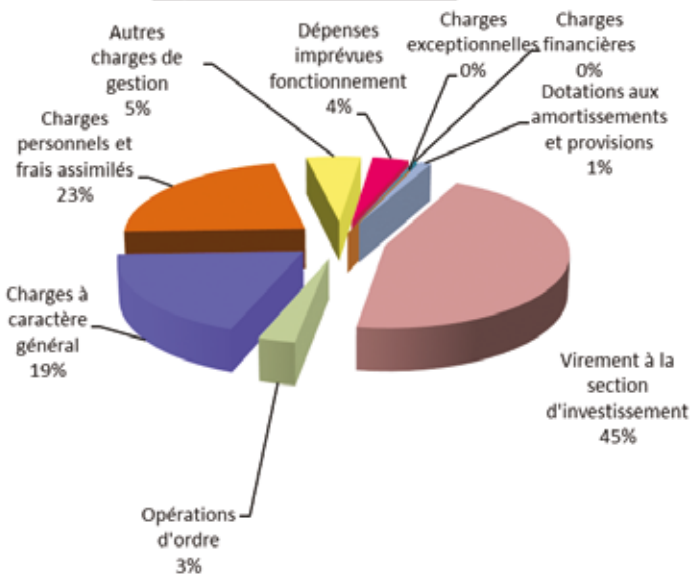
## Budget primitif 2021

FONCTIONNEMENT 2021			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	521 797,00 €	Excédent fonctionnement reporté	1 402 579,08 €
Charges personnels et frais assimilés	621 259,10 €	Atténuation de charges	28 000,00 €
Autres charges de gestion	147 199,00 €	Produits des services	115 040,00 €
Dépenses imprévues fonctionnement	99 000,00 €	Impôts et taxes	676 693,00 €
Charges financières	9 388,00 €	Dotations et participations	504 650,00 €
Charges exceptionnelles	2 000,00 €	Autres produits de gestion courante	45 000,00 €
Dotations aux amortissements et provisions	32 190,00 €	Produits exceptionnels	434,00 €
Virement à la section d'investissement	1 256 997,44 €		
Opérations d'ordre	82 565,54 €		
<b>TOTAL</b>	<b>2 772 396,08 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 772 396,08 €</b>

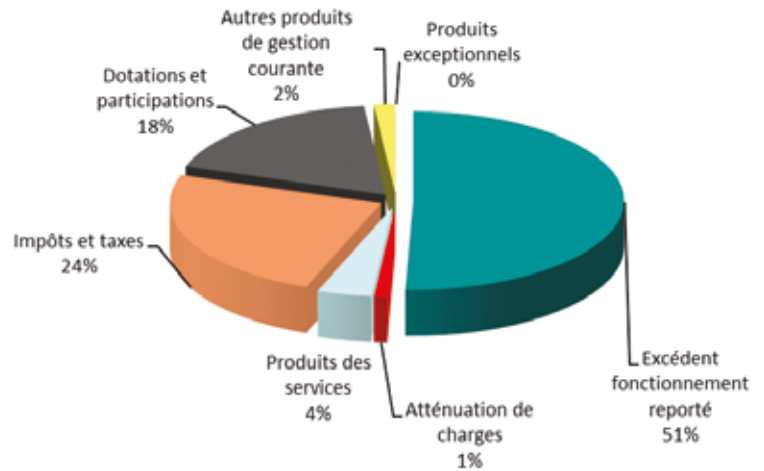
INVESTISSEMENT 2021			
Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution de l'exercice précédent	92 792,47 €	Dotation fonds divers réserves	514 321,06 €
Remboursement d'emprunts et dettes	60 249,00 €	Subventions d'investissement	646 882,00 €
Subventions d'équipement versées	174 808,00 €	Emprunts et dettes assimilées	600 000,00 €
Immobilisations corporelles	772 889,00 €	Virement de la section de fonctionnement	1 256 997,44 €
Immobilisations en cours	2 000 027,57 €	Opérations d'ordre	82 565,54 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 100 766,04 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 100 766,04 €</b>

# Les Finances

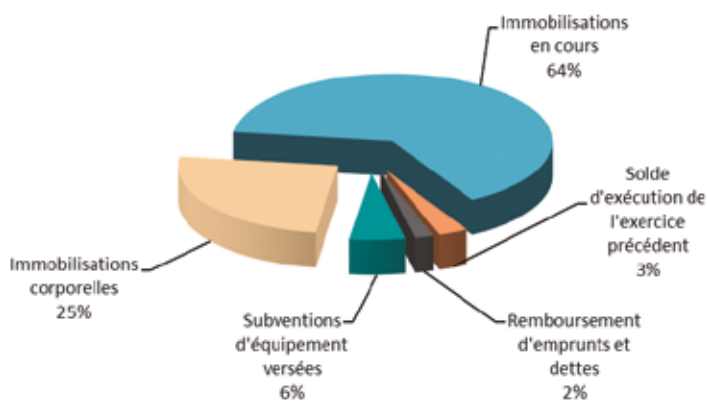
## Dépenses de fonctionnement



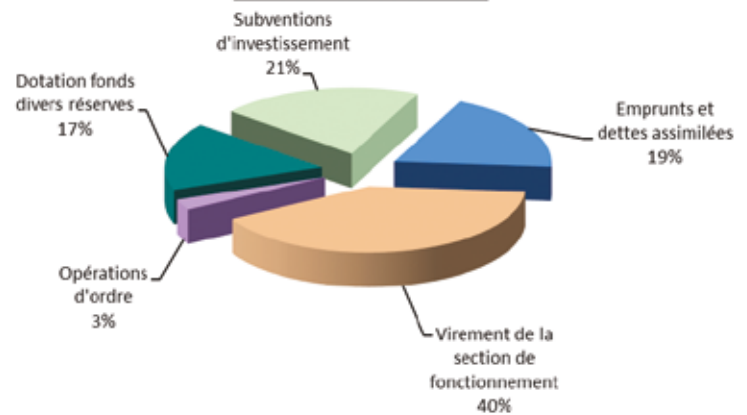
## Recettes de fonctionnement



## Dépenses d'investissement



## Recettes d'investissement



## Taux d'imposition

Suite à la réforme de la fiscalité liée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, le taux départemental de taxe foncière sur les propriétés bâties de 24.69 % est transféré à la commune. Ce qui fait un taux pour le foncier bâti de  $24.69\% + 13.46\% = 38.15\%$ .

Les taux restent constants aux années précédentes.

	Taux moyen 2020 au niveau départemental	Taux moyen 2020 au niveau national	2019	2020	2021
<b>Taxe d'habitation</b>			6,43%		
<b>Foncier bâti</b>	45,09%	46,31%	13,46%	13,46%	13,46% + 24,69%
<b>Foncier non bâti</b>	58,32%	49,79%	64,17%	64,17%	64,17%

## Principaux tarifs

### Centre de loisirs: vacances scolaires et mercredi

Quotient familial	Tarif 1/2 journée	Tarif journée	Repas
< 550 €	1,70 €	2,60 €	3,00 €
de 551 € à 750 €	3,30 €	5,80 €	3,00 €
de 751 € à 950 €	4,50 €	7,00 €	3,00 €
> 950 €	5,50 €	8,00 €	3,00 €
Hors commune	7,00 €	12,00 €	3,00 €

### Périscolaire (garderie)

Quotient familial	Tarif
< 550 €	0,50 €
de 551 € à 750 €	0,70 €
de 751 € à 950 €	1,00 €
> 950 €	1,10 €

Cantine	Tarif
Enfant	3,00 €
Adulte	4,80 €

### Concession cimetière (m<sup>2</sup>)

Concession cimetière (m <sup>2</sup> )	Tarif
15 ans	40 €
30 ans	70 €
50 ans	100 €

### Concession colombarium (l'emplacement)

15 ans	250 €
30 ans	480 €

## Maison médicale

Comme déjà évoqué, le cabinet médical appartient à une société civile immobilière dont le capital est détenu par certains professionnels de santé. Un médecin généraliste et le kinésithérapeute sont déjà partis à la retraite et les deux autres médecins souhaitent y partir à la fin de l'année. Ils comptaient revendre leurs parts à des successeurs éventuels, mais devant le manque de candidats pour reprendre cette succession, cela n'a pas été possible.

Maintenir un service de santé à Ossun, pour la population, est un enjeu majeur car l'attractivité de notre commune en dépend et il en va aussi de la viabilité de la pharmacie et des commerces. Aussi, nous avons proposé d'acquérir le cabinet afin de faciliter l'installation de nouveaux médecins et de se donner la possibilité de créer un cabinet municipal avec des médecins généralistes salariés si nécessaire.

Concernant l'achat du cabinet, les négociations ont abouti et le bâtiment est en cours d'acquisition pour la somme de 450 000 €. Il génère des loyers qui permettront de couvrir l'emprunt.

Plusieurs réunions avec l'ARS et la CPAM ont eu lieu depuis fin 2020 et la dernière le 15 mars 2021.

Des annonces ont été diffusées sur les réseaux professionnels via l'ARS et dernièrement sur la plateforme de SOS VILLAGES. Il y a eu des contacts entre médecins, mais pour l'instant aucun n'a abouti à notre connaissance. Nous envisageons donc de procéder à l'embauche de 2 médecins et d'une secrétaire médicale pour commencer.

## Vaccination

### Une opération parfaitement orchestrée.

Le retour à une vie « normale » passe par une vaccination massive de la population, c'est sur cet adage que la municipalité s'est appuyée pour accepter immédiatement la proposition du Conseil départemental et de l'ARS le 26 mars pour la venue du Vaccibus TIMM dans notre commune. En trois jours, il a fallu choisir et aménager un lieu propice à la vaccination et contacter toutes les personnes éligibles. Finalement ce n'est pas moins de 109 personnes qui ont eu accès à la première injection. Les personnes éligibles étaient les personnes de plus de 75 ans ainsi que celles entre 50 et 74 ans atteintes de comorbidité ou désignées par leur médecin traitant. En fin de vaccination les doses restantes furent attribuées aux personnes présentes et exposées plus particulièrement aux risques d'infection.

La seconde injection était programmée le mardi 27 avril. 114 personnes furent vaccinées, toujours avec la même organisation et l'expérience acquise lors de la première session. Tout s'est bien passé y compris l'attribution des doses restantes en fin de vaccination qui ont trouvé preneur dans les mêmes conditions qu'au tour précédent.

Nous ne pouvons que nous réjouir en ces temps troublés que ce genre d'initiative de la part des pouvoirs publics trouve un écho dans notre commune au travers des médecins et personnels soignants, des bénévoles du CCAS et élus, pour une campagne de vaccination très bien orchestrée.

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le PLUI lancé en 2015 avec l'ex CCCO, arrive à son terme. Après un vote du Projet d'Aménagement et de Développement Durable par l'ancienne municipalité, le dossier a été validé par la communauté d'agglomération TLP. Après avis et recommandations des différents organismes, il est maintenant soumis à enquête publique. Cette enquête a lieu du lundi 26 avril 2021 à 09h00 au lundi 31 mai 2021 à 17h00.

Les différentes lois environnementales et d'urbanisme limitent les possibilités d'extension des zones constructibles et complexifient la réglementation.

Les anciennes zones AU (à urbaniser) qui n'ont pas été ouvertes à l'urbanisation 9 ans après la validation de l'ex PLU sont d'office retournées en zone agricole. En conséquence, compte tenu de la moyenne des constructions des 10 dernières années, de la superficie des terrains encore libres en zone urbanisée, les zones AU sont passées de 40 HA à 9 HA. De plus les terrains situés en zone AU sont soumis à des opérations d'aménagement programmés (OAP).

Il est donc conseillé à tous les propriétaires et porteurs de projets de consulter le dossier d'enquête et de faire leurs observations par écrit sur le cahier d'enquête

publique ou de manière dématérialisée sur le site de la CATLP.

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences sur plusieurs sites et les habitants de toutes les communes du canton d'Ossun pourront aller le rencontrer aux lieux et horaires indiqués comme suit :

- Mairie d'Ossun : lundi 26 avril de 9h00 à 12h00
- Mairie de Gardères : mercredi 05 mai de 14h00 à 17h00
- Siège CATLP : mardi 11 mai de 09h00 à 12h00 et lundi 31 mai de 14h00 à 17h00
- Mairie de Bénac : mardi 18 mai de 14h00 à 17h00
- Mairie de Juillan : samedi 29 mai de 9h00 à 12h00

Vous pourrez consulter le dossier papier uniquement au siège de la CATLP Zone industrielle Téléport 1 à Juillan du Lundi au vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H. Le dossier est consultable aussi sous format électronique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plui-du-canton-d-ossun>.

Vous pouvez déposer vos observations soit directement sur le site soit par courrier électronique à l'adresse suivante [plui-du-canton-d-ossun@mail.registre-numerique.fr](mailto:plui-du-canton-d-ossun@mail.registre-numerique.fr)

## Urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, il a été déposé :

- 1 dossier autorisation de travaux
- 19 dossiers certificat d'urbanisme informatif
- 2 dossiers certificat d'urbanisme opérationnel
- 11 dossiers de déclaration préalable

- 5 dossiers de déclaration préalable pour maison individuelle
- 5 dossiers pour des permis de construire de maison individuelle

Soit au total 43 dossiers.



## Aménagement foncier (remembrement)

Débuté en 2013, l'aménagement foncier AZEREIX-OSSUN avec extensions sur la commune d'IBOS se termine enfin. Depuis le 16 novembre dernier, les propriétaires ont pu prendre possession de leurs nouvelles parcelles. Ces derniers mois, de l'Espiet à Gardiole et des gravettes aux Artets, pelles mécaniques, camions et gros tracteurs ont sillonné les zones agricoles pour d'importants travaux sur un périmètre total de 1 880 hectares. C'est le département des Hautes-Pyrénées qui a assuré la maîtrise d'ouvrage de l'opération liée à l'aménagement de la ZAC Pyrénia.

Tous les propriétaires ont été informés du projet de regroupement et d'échange de parcelles. Plusieurs réunions, pré-enquête et enquête publique ont eu lieu. Le but de cet aménagement a consisté à réduire le nombre de parcelles en passant de 2 985 à 870 sur le périmètre. La superficie moyenne des îlots est passée de 94 ares à 2 hectares 16. À la suite de l'enquête publique, 317 observations ont été recensées et traitées et 23 réclamations ont été traitées en commission Départementale.

Ce dossier a fait l'objet d'une enquête environnementale et les techniciens se sont montrés particulièrement exigeants en la matière pour préserver les zones humides, les haies, les arbres les écoulements d'eau etc...

Depuis le début de l'étude préalable en juin 2013 et la clôture de l'opération le 16 novembre 2020, bien des étapes parsemées d'embûches ont été franchies.

Malgré les réticences et les incompréhensions de départ, l'opération maintenant terminée semble satisfaire une majorité des propriétaires terriens.

La commune a été impactée par cet aménagement car des terrains communaux au lieu-dit Pandelle ont été échangés et attribués à d'autres propriétaires générant une redistribution des fermages de cette zone, ce qui n'a pas été simple. La commune a ainsi pu récupérer 1 HA et demi environ autour du complexe sportif et a récupéré la superficie correspondante aux chemins ruraux supprimés par cet aménagement (la plupart d'entre eux n'existaient déjà plus sur le terrain et avaient été mis en culture), cette suppression a fait l'objet d'une délibération du Conseil municipal le 20 février 2020.

L'association foncière d'aménagement foncier agricole et forestier (AFAF) constitué en 2019 est chargée de suivre les travaux connexes et l'entretien, son président est le Maire d'Ossun.

Le montant prévisionnel des travaux connexes s'élève à 1 250 000 € HT et ils sont entièrement financés par le Syndicat mixte aéroportuaire PYRENIA.

Contrairement à ce qui est paru dans la presse à la rubrique nouvelle association BVAO, le territoire ossunois ne changera pas de physionomie car autant dans l'aménagement foncier que dans le PLUI la qualité environnementale est protégée et mise en valeur. L'urbanisation limitée constitue une garantie que notre territoire sera maintenu à l'identique.

## Les Travaux

### Travaux faits depuis le début de l'année

Extension du cimetière :

Après la création de la clôture l'an passé, nous avons installé un portail et aménagé l'espace restant (parking et espace vert). Une partie du mur qui sépare l'ancien cimetière et le nouveau sera démolie.

Parallèlement une procédure est en cours afin de mettre à jour les concessions et de procéder à la reprise des tombes abandonnées.



Parking du cimetière

# Les Travaux



Trottoirs cimetière



Abri bus rue Henri Maninat



Abri containers



Aménagement entrée du bois rue Emile Zola



Aménagement entrée bois rue Emile Zola



Aménagement pointe rue du Bois



## Travaux prévus pour 2021

### Réfection des chemins ruraux.

Les chemins suivants seront repris: Chemin de Gardiole, chemin de Pandelle, chemin de la Piadère, chemin des crêtes et chemin latéral voie SNCF du PN 171 au PN 173.

### Travaux de voirie :

Extension des trottoirs de la route de Lourdes, réfection de l'intersection rue de Bellau et rue de Fanègue.

### Signalisation :

Route de Pontacq : mise en place de « cédez le passage », de chicanes, passages piétons et miroirs.

Rue de la gare : modification de la signalisation à l'intersection de la rue de la gare et du lotissement Dulac (stop, cédez le passage et marquage au sol).

Sécurisation et mise en place de panneaux de signalisation "sorties écoles" et réfection des passages piétons et lignes de signalisation existantes. Mise en

place de mobiliers urbains (barrières, potelets, bancs).

### Travaux divers :

Ancienne bibliothèque : aménagement d'un local commercial.

Bâtiments de la Gare (en vue de location) : travaux de révision de la toiture, fermeture des ouvertures existantes côté quai, création d'un portail dans le hangar et changement des ouvrants côté rue de la gare, installation de l'électricité et des sanitaires.

Mur de clôture stade pour création espace boulodrome et city stade.

Réfection cours de tennis et terrain fronton (SIVU Azereix-Ossun)

Forêt : étude réfection chemin de Carbouère par ONF ;

Maison des associations : isolation et changement du mode de chauffage rue des Etats-Unis.

# COMMUNICATION

## Panneau Pocket



Depuis quelques mois la mairie est équipée d'une application qui permet aux administrés d'être informés et alertés en temps réel, **PANNEAUPOCKET**.

A fin avril, 334 smartphones ont mis Ossun en favori ce qui représente environ 30 % des foyers de la commune. Si vous aussi vous souhaitez être alerté, prévenu

et informé, c'est simple et gratuit, il vous suffit de télécharger l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur AppStore, PlayStore ou AppGallery et de désigner la commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté du nom de la commune. PanneauPocket est également accessible depuis votre ordinateur, plus de renseignements sur :

<https://www.panneaupocket.com>

Le Groupement de Gendarmerie des Hautes Pyrénées est également présent sur cette application afin de permettre une diffusion facilitée de messages d'alerte et de prévention.

## Centre d'Echange Internationaux (CEI)

Cette association recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes lycéens étrangers (Allemands, Mexicains et Colombiens) désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Christine DOS SANTOS  
65300 CAMPISTROUS  
chrisdos@hotmail.fr  
06.72.96.00.55

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo  
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14  
vanessa@cei4events.com

# COMMUNICATION

## Insee

La population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour la commune d'Ossun est la suivante :

Population municipale : 2 372 habitants

Population comptée à part : 49 habitants

Population totale : 2 421 habitants

Cette population est en légère augmentation par rapport à celle de 2020 (+4 habitants).

## EAU - ASSAINISSEMENT - DECHETS

Ce sont des compétences de la communauté d'agglomération, cependant vous trouverez ci-après les informations nécessaires quant aux travaux prévus sur la commune, aux tarifs votés pour 2021, ainsi que les réflexions pour l'avenir.

### Eau

Le tarif pour 2021 reste inchangé soit actuellement l'abonnement à 20 € et 1,10 € HT/m<sup>3</sup>, ce qui correspond à un tarif de 1.76 € TTC/ m<sup>3</sup> pour une consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup>.

Le prix moyen pondéré au niveau de la communauté d'agglomération est de 1.74 € TTC/ m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup>.

Compte tenu des différents tarifs pratiqués, des modes de gestion actuels et des travaux importants et urgents imposés par l'ARS, une réflexion est en cours pour équilibrer ce budget. Il est envisagé soit de passer l'année prochaine à 1,85 € TTC/ m<sup>3</sup> (prix plancher fixé par l'agence de l'eau pour être éligible aux subventions), soit d'opter pour un lissage pour atteindre 1.98 € TTC sur 10 ans. En outre, les communes où des travaux importants doivent avoir lieu passeraient à 1,98 € TTC dès 2022. Nous sommes concernés puisque l'interconnexion avec le réservoir de Pontacq est évaluée à 1 500 000 € environ et nos réseaux sont à remplacer. De plus l'eau sera vendue 0.44 €/m<sup>3</sup> par le SMNEP. Les habitations du haut de la côte de Pontacq desservies par le Syndicat

d'Eau et d'Assainissement Béarn Bigorre paient 2.38 € TTC/ m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup>.

Les branchements en plomb restants seront intégralement remplacés pour moitié d'ici 2022. La canalisation sera remplacée rue du bois. Les compteurs sont en cours de remplacement. L'interconnexion avec le réservoir de Pontacq a pris du retard compte tenu de la crise sanitaire et de l'élection tardive des membres de la CATLP. Les études de terrain sont terminées, les arbitrages sont en cours. La consultation des entreprises devrait avoir lieu avant le mois de juillet pour une fin de travaux prévue à l'été 2022.

La gestion est toujours assurée en régie par les services de la CATLP.

Concernant les résultats des molécules de dégradation des pesticides (métolachlore), ils n'évoluent pas et se situent entre 0.7 mg/l et 0.8 mg/l.

### ASSAINISSEMENT

Actuellement la part fixe est de 47 € et la part variable de 1.33 €/m<sup>3</sup> soit un prix de 2.17 € TTC/ m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup>. Pour 2021, aucune augmentation n'est prévue. Il est envisagé une harmonisation progressive des tarifs sur 10 ans pour atteindre le prix de 2.39 € TTC/ m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup>.

Le service est assuré par le délégataire VEOLIA jusqu'en 2030.

# EAU - ASSAINISSEMENT - DECHETS

## DECHETS

Le taux de TEOM vient d'être voté, il sera de 12,70 % en 2021 (12.73 % en 2020). Cela fera quand même une augmentation puisque la base imposable augmente. Si nous ne maîtrisons pas davantage le volume des déchets ménagers, une augmentation importante est à prévoir car la taxe de traitement passera de 25 € la tonne en 2021 à 65 € en 2025. Plusieurs pistes sont à l'étude pour réduire les coûts, mieux trier les déchets dans les bacs et dans les déchetteries. Avec la mise en place de la taxe incitative, il a été constaté que plus de 80% des foyers ne sortent les bacs verts que tous les 15 jours voire 1 fois par mois. Ainsi certaines communes sont elles passées à un ramassage des bacs verts tous les quinze jours, une généralisation est à l'étude. Le périmètre du syndicat

compte également 14 déchetteries dont plusieurs doivent être remises aux normes. La fermeture de 4 déchetteries est à l'étude dont celle de Juillan qui n'est pas aux normes.

Une déchetterie/recyclerie vient d'ouvrir ses portes à Ibos (zone commerciale rond-point de l'autoroute).

Nous y aurons donc accès, au même titre que celle de Layrisse.

Pour l'instant la déchetterie de Juillan reste ouverte le lundi, mercredi et vendredi de 9 H à 12 H et de 15 H à 18 H, celle d'Ibos est ouverte le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H et celle de Layrisse le mardi, jeudi et samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H.

## ENVIRONNEMENT

### Dératisation du Mardaing

Comme vous avez pu le constater, des boitiers noirs ont été disposés le long des berges du Mardaing par la société TRAPAVOL auprès de laquelle nous avons commandé cette prestation afin de dératiser le ruisseau et ses abords suite à l'apparition de quelques rongeurs. Cette entreprise est agréée et son matériel homologué et sécurisé. Seuls les rats ont accès aux produits qu'il y a à l'intérieur.

Depuis leur installation, nous avons des retours positifs sur leur efficacité mais il faudra bien sûr attendre la fin de l'été pour confirmer cette tendance.

Il est malheureux de constater que quelques individus les détériorent ou les jettent dans la rivière les laissant ainsi libre accès aux enfants et aux animaux, sans oublier le risque pour l'environnement.

Jusqu'où devons-nous aller pour faire cesser ce genre de comportement ?



Boîte noire le long du Mardaing

### Diagnostic bâtiments communaux

La rénovation énergétique des bâtiments publics est une priorité du Plan de relance et également du Grand Plan d'Investissement lancé par le gouvernement.

Objectifs : favoriser les économies d'énergie, réduire les émissions de CO2 et encourager le développement des énergies propres.

Parce que la majorité des bâtiments publics ont été construits avant 1975, ils nécessitent aujourd'hui des investissements pour s'adapter aux nouveaux usages et offrir le confort attendu à leurs usagers. Énergivores, ils représentent également un coût important, tant en

termes financiers qu'en termes d'empreinte carbone sur le territoire.

Dans ce cadre, une convention a été passée avec le SDE afin de procéder au diagnostic énergétique du bâtiment des associations (rue des Etats-Unis), de la salle de Basket et du groupe scolaire.

Ces études permettront à la commune d'orienter ses choix en matière de rénovation énergétique de son patrimoine lors de travaux futurs et de bénéficier des aides du plan d'investissement lancé par le gouvernement.



# A L'ECOUTE DE NOS COMMERCANTS

Voici plus d'un an maintenant que nos commerces, quels qu'ils soient souffrent de cette pandémie et de ces divers confinements. Conscients de l'importance de cette crise, ils ont tous fait preuve de beaucoup de courage pour s'adapter en mettant en place les mesures sanitaires, modifiant leurs horaires d'ouverture, proposant des services différents et même fermant leur porte lorsque cela leur a été imposé. Nous tenons à leur exprimer notre admiration et soutien.

La commission commerce et artisanat a rencontré plusieurs de ces commerces afin de faire un bilan individualisé de leur situation et de leurs attentes envers

la commune.

À la suite de ces rencontres, nous avons aidé certains commerçants dans leurs démarches afin qu'ils puissent obtenir des aides. La commune n'ayant pas de compétences en matière de développement économique, nous avons activé les leviers nécessaires au niveau de la CATLP et de l'Etat.

De plus, une communication dédiée a été réalisée non seulement au niveau du panneau lumineux et de panneau pocket avertissant les réouvertures des salons de coiffure par exemple mais aussi via le flyer ci-dessous distribué dans toutes les boîtes aux lettres début 2021.



Nous devons tous rester mobilisés pour faire vivre nos commerces. Le meilleur moyen est de s'y servir en priorité ! Aujourd'hui surtout mais aussi une fois cette crise sanitaire derrière nous.

# BIBLIOTHÈQUE

Malgré la crise sanitaire, la Bibliothèque vous accueille tous les mercredis de 14h30 à 17h et samedis de 10h à 12h, en respectant, bien entendu les « gestes barrières ». 160 adhérents, inscrits actuellement, peuvent choisir : BD, Romans, Documentaires, Albums enfants, Textes lus, etc.. parmi les 3300 documents qui sont mis « en rayon » et fournis par la Médiathèque Départementale de Tarbes.

Le bibliobus passe 2 fois par an afin de renouveler les 2/3

de ces ouvrages.

Les lecteurs peuvent réserver un ou plusieurs livres de leur choix, via la Médiathèque.

Une navette les achemine le 2ème jeudi de chaque mois.

La date de limite de lecture est de 5 semaines.

Les inscriptions sont gratuites.

Tél. 05 62 97 95 18



## Périscolaire

### Garderie

Voici les nouveaux horaires du temps scolaire qui ont été validés par le directeur de l'Inspection d'Académie pour 3 ans.

Lundi	8h45	12h00	13h45	16h30
Mardi	8h45	12h00	13h45	16h30
Jeudi	8h45	12h00	13h45	16h30
Vendredi	8h45	12h00	13h45	16h30

Compte tenu du besoin plus important de garderie des familles pour le soir, il a été instauré une marge de facturation de 15 minutes entre le temps scolaire et le temps de garderie.

Aussi, la garderie est comptée pour le matin jusqu'à 8h30 et le soir à partir de 16h45.

### Que va-t-il se passer cet été pour nos enfants et ados ?

Céline, Daniel et Sabine, nos agents diplômés directeur de centre de loisirs, ont déjà réuni leur équipe afin de monter les programmes d'animation pour occuper les enfants et les ados cet été.

Le centre de loisirs sera ouvert du mercredi 7 juillet 2021 au vendredi 30 juillet 2021 pour l'accueil des enfants de 3 à 11 ans. Les thématiques qui seront abordées sont : Ballons Passion !!!, Larguer les amarres !!!, Montagne tout terrain !!!, Ça plane pour moi !!! Des activités manuelles, des jeux, des sports viendront compléter les diverses sorties (Pic du Midi, Ludina, Lac de Payolle,...) et même une « soirée pyjamas entre cops » est prévue. L'ensemble de ces activités et sorties seront adaptées en fonction des âges des enfants.

En ce qui concerne les ados, la maison des jeunes sera ouverte du Jeudi 15 Juillet au Vendredi 6 Août 2021. Le programme est aussi très riche : Jeux vidéo, Escape Game, Boxe, film, créations audiovisuelles, Blind-test,... De plus, deux séjours seront proposés : Le séjour traditionnel de 5 jours à la plage en pension complète avec activités nautiques à profusion du 02 au 06 Août 2021 et un mini séjour dans un camping s'adressant aux ados de 10 à 13 ans durant le mois de Juillet 2021.

Les programmes détaillés seront mis en ligne sur le site internet de la mairie courant Mai 2021.

Les inscriptions au centre de loisirs se feront via le portail famille dès la fin du mois de Mai. Un message d'information sera envoyé aux familles. Les inscriptions pour la maison des jeunes se font, elles, directement à la mairie..

### Ecole Saint Joseph

C'est après avoir accueilli les enfants de personnels prioritaires et 2 semaines de vacances que l'école St Joseph retrouve tous ses élèves. Malgré le mauvais temps de beaux sourires ont illuminé cette reprise.

Les enfants sont toujours heureux de se retrouver et ils attendent avec impatience de nouveaux camarades pour la rentrée de septembre.

Les inscriptions ont débuté, vous pouvez nous contacter par mail : [saintjoseph@pradeaulasede.fr](mailto:saintjoseph@pradeaulasede.fr) ou par téléphone au : 05.62.32.85.65

### École Paul Guth : Le dynamisme des équipes pour offrir aux enfants un enseignement de qualité !

Dans ce contexte de confinement et de limitation des libertés pour stopper la pandémie, le groupe scolaire Paul Guth est une école dynamique et vivante où l'ouverture d'esprit des enfants est au cœur des préoccupations.

De nombreux projets pédagogiques

y sont montés permettant aux élèves d'aborder des thèmes variés et originaux qui leur permettent de s'évader : Elevage de phasmes en CP ; Suivi du Vendée-Globe en CP Occ ; Départ dans l'espace avec Thomas Pesquet en CP Occ ; Elevage d'escargots à la maternelle, Création de livres au CP ; Liaison GS-CP autour de la création conjointe d'un conte ; Etude de la mythologie grecque en CE1-CE2 ; Chant choral collectif sur l'Opéra ; Animation de séances d'arts visuels en CE2 ; Calcul mental en anglais en CM1 ; ...

Bravo aux enseignants, aux ATSEM, aux AESH, aux agents communaux et aux services civiques qui œuvrent au jour le jour pour le bien de nos enfants en leur permettant de sortir, au moins mentalement, de cette crise sanitaire.

En parallèle, un projet d'équipement numérique (ENIR : Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité) a été monté entre l'éducation nationale et la municipalité visant à fournir à l'école un socle d'outils numériques nécessaires non seulement à l'enseignement à l'école mais aussi au besoin, en distanciel.

Les inscriptions sont possibles pour la rentrée prochaine en contactant directement Céline Prugneau, directrice de l'école, par mail : [ce.0651063c@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0651063c@ac-toulouse.fr) ou par téléphone : 05 62 32 79 31 ou 05 62 32 89 02



L'équipe de l'école Paul Guth

# MICRO-CRECHE

La commune d'Ossun porte en commun avec la commune d'Azereix un projet de Micro-crèche de 10 berceaux sur une parcelle située chemin d'Azereix. Ce projet porté par l'ex CCCO a été abandonné en 2017 lors de la création de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées qui avait transféré cette compétence aux communes. Loin de baisser les bras et avec beaucoup de détermination, nous avons repris ce projet avec la commune d'Azereix. En 2019, la Préfecture nous faisait savoir qu'elle ne subventionnerait pas ce projet, ce qui remettait en cause l'obtention d'autres subventions et

le plan de financement. Toujours plus déterminés, nous avons déposé un nouveau projet et en 2020 nous avons obtenu un avis favorable de la CAF.

Le permis de construire a été déposé, le maître d'œuvre désigné et la consultation pour le marché de travaux s'est terminée le 30 novembre 2020.

Le montant total des offres retenues s'élève à 446 738,95 € HT. Avec le coût de la maîtrise d'œuvre le coût total du projet s'élève à 481 584,59 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

Etat (DETR/DSIL)	90 000 €
Leader +	23 000 €
Conseil Régional	37 500 €
Conseil Départemental	30 000 €
CATLP	37 500 €
CAF	132 000 €
Autofinancement	131 585 € (92 110 € Ossun - 39 475 € Azereix)

## Les Associations

### Ossun Bike & Run, nouvelle association sportive Ossunoise !

Voilà déjà quelques temps que de nombreux sportifs Ossunois songent à créer une association locale pour partager leur passion pour les sports en pleine nature. Le confinement et l'absence de possibilité de pratique des sports collectifs ont fini par avoir raison de leur patience.

Voilà chose faite. Le 13 février 2021, 17 adeptes de la course à pied, de la pratique du VTT et de la marche se sont réunis en assemblée générale sur la place des marronniers dans le respect du protocole sanitaire de l'époque. L'ordre du jour était : Constitution de l'association - Présentation des statuts puis leur adoption - Désignation du bureau et du comité directeur - Pouvoir en vue des formalités de déclaration et publication auprès des autorités.

Au cours de cette séance énergique et sympathique, la majorité des participants a pu exposer sa vision sur la manière de mettre en mouvement l'association et ses activités autour de son principal objectif : permettre aux adhérents de se rassembler en pratiquant leurs passions respectives.

Un compte "Facebook" a été créé, l'utilisation des sentiers de la forêt et l'organisation de sorties collectives ont été évoquées, à terme des manifestations sportives seront organisées. Tout cela, dans une volonté certaine de collaborer et cohabiter avec tous les utilisateurs de la forêt. Tout le monde est sur la même longueur d'onde pour partager les loisirs et les espaces.

Le nom de l'association, de consonance anglaise, a fait l'unanimité après un sondage auprès de la trentaine de premiers sympathisants. Dénommer l'association "Course et Vélo" eut fait vieux jeu pour certains, alors, en tout modernisme de bon aloi, elle fut nommée "Ossun Bike & Run".

Aujourd'hui, cette nouvelle association est enregistrée en préfecture et la campagne d'adhésions démarre, plus d'une cinquantaine d'adhérents se sont déjà manifestés.

Des sorties seront organisées pour les coureurs, trailers, VTTistes, cyclistes, marcheurs dès que les conditions sanitaires seront plus favorables. Chaque adhérent pourra apporter sa pierre à l'édifice et profiter des activités en pleine nature.

Pour adhérer, rien de plus simple :

Rendez-vous sur notre page Facebook « Ossun Bike & Run »

Ou plus directement sur lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/ossun-bike-and-run/adhesions/adhesion-obr>

Pour tout renseignement, envoyez-nous un mail à l'adresse suivante : [asso@ossunbikeandrun.fr](mailto:asso@ossunbikeandrun.fr)

# Les Associations

## Les news du BCO

2021 est l'année des 50 ans du Basket Club Ossunois, club qui porte haut les couleurs ossunoises dans la région Occitanie et au-delà.

Notre club est devenu au fil des années une place-forte du basket régional.

Les festivités du cinquantenaire prévues initialement ce printemps attendront, crise sanitaire oblige.

Notre sport n'est en effet pas épargné par les restrictions comme bien d'autres sports et activités.

Les championnats sont à l'arrêt depuis l'automne et ne reprendront pas, aucune rencontre en perspective pour aucune catégorie.

Les mineurs peuvent pratiquer mais seulement en extérieur et dans des conditions très spécifiques et contraignantes.

Les enfants jusqu'à 9 ans ont pu faire quelques entraînements avant le 3ème confinement au petit terrain du city-stade de l'école Paul Guth.

Les plus grands ont eu la chance de faire quelques entraînements à Ibos, une convention ayant été passée entre le club et la ville voisine qui dispose d'un terrain de basket en extérieur, ce qui n'est pas le cas à Ossun.

Le club tient à remercier très chaleureusement les ossunois qui se sont très largement mobilisés lors de l'appel aux dons de l'automne.

Tous vos dons vont contribuer à un redémarrage de l'activité sous les meilleurs auspices, alors un grand merci à tous.

Nous espérons pouvoir vous annoncer prochainement la date des festivités des 50 ans et vous accueillir à nouveau à la salle polyvalente pour soutenir nos équipes de jeunes et seniors pleines d'ambitions pour la saison prochaine.

L'association du BCO

## Les Tribunes

### Tribune des élus de Ossun 2020

**Groupe OSSUN 2020** : Michel HOURNÉ – Stéphanie ARMAU – Christian FOURQUET – Isabelle SARRES. E-mail : [ossun2020@laposte.net](mailto:ossun2020@laposte.net). Tribune rédigée et communiquée le 28 avril 2021.

Notre engagement pour le village et les Ossunois ne faiblit pas. En effet, il y a tant de sujets qui mériteraient que l'on s'y attelle en profondeur, avec débats d'idées, en concertation.

Nous, les 4 élus de la « minorité municipale », avons trop souvent connaissance des dossiers importants une fois la décision prise.

Aussi, nous avons souhaité connaître la vision globale sur 6 ans du Maire et ses conseillers pour le village. Nous avons donc demandé à ce qu'un débat de politique générale soit organisé. Le Maire a répondu favorablement à notre demande (c'est obligatoire). Joie pour notre équipe. De courte durée, le débat ne sera « autorisé » que pour l'année 2021. Le Maire nous assurera plus tard « savoir où il va ». Dommage, connaître la vision à long terme et la route que lui et ses conseillers souhaitent tracer pour le village nous aurait intéressé.

Le Maire a autorisé sa majorité et notre équipe à lui poser des questions 48 heures à l'avance à l'occasion des conseils municipaux. Depuis, nous n'avons cessé de faire remonter vos interrogations et interpellations. Dommage que la majorité n'y voie qu'attaques directes et rumeurs. Nous resterons à votre écoute et continuerons à poser vos questions, même si parfois elles nous valent quelques volées de bois vert. Nous ne divulguons pas nos sources même lorsqu'elles sont ardemment demandées, alors continuez à nous envoyer vos questions sur le mail [ossun2020@laposte.net](mailto:ossun2020@laposte.net).

Même si cela ne plaît pas, nous continuerons également à signaler au Maire et à ses conseillers les irrégularités réglementaires et les manquements qui motivent nos abstentions ou nos votes contre. Libre à eux de ne pas les prendre en compte, cela relève de leur responsabilité de voter pour.

Souhaitons que la vaccination massive en cours permettra à tout un chacun de retrouver une vie normale, et de pouvoir fêter dignement le centenaire à venir des Vaillants d'Ossun, association emblématique du village, les 50 ans du basket, club phare de la région qui a été la seule asso dont la subvention a été baissée par la majorité. D'ailleurs, nous défendrons une revalorisation de sa subvention 2021 à sa hauteur de 2019 pour ses résultats et son engagement envers les jeunes. Il nous faudra aussi fêter la victoire de No Porcharan. Victoire d'une opposition populaire, de la rue aux tribunaux, qui réchauffe les cœurs des nombreux membres de notre équipe engagés corps et âmes dans cette lutte depuis le premier jour. Souhaitons enfin la bienvenue aux deux nouvelles associations du village : Ossun Bike and Run et Bien Vivre à Ossun. Quelle vitalité associative !

Pour terminer, nous déplorons que nos propos soient systématiquement déformés et même retournés personnellement contre nous par le Maire, sans qu'aucun de ses conseillers n'y trouve à redire. Nous serons toujours aux yeux du Maire et de ses conseillers les « méchants », d'autres l'ont été avant nous ! Les Ossunois qui nous connaissent personnellement savent quelles sont nos vraies valeurs ; les autres sauront, nous n'en doutons pas, faire la part des choses.

## Tribune de la majorité municipale



Les élus de la majorité municipale : Benoît **ABADIE** - Ludovic **AYLIES** - Christelle **BARREAT** - Victor **BEGUE** - Francis **BORDENAVE** - Jérôme **CAUSSIEU** - Gérard **CHA** - Emilie **FAVARO** - Monique **GOMEZ** - Solange **GUIRAUTE** - Thierry **LANSALOT** - Françoise **PICAUT** - Myriam **PRAT** - Patrick **SKOWRONEK** - Geneviève **TRICOIRE**.

Le programme que nous vous avons proposé lors des élections municipales est en cours de réalisation.

A la demande des élus de l'opposition, un débat sur la politique générale de la commune nous a permis de détailler les projets pour 2021.

Le devenir du cabinet médical est notre priorité et nous y travaillons.

Plusieurs projets pour les années à venir sont à l'étude, il nous faut les préparer à l'avance pour bénéficier des subventions correspondant aux appels à projets du moment. C'est ainsi que le projet de rénovation du centre bourg va faire l'objet d'une convention de partenariat avec l'Etablissement Public Foncier Occitanie (EPF) et la communauté d'agglomération TLP. L'EPF est un partenaire incontournable dans le cadre de la démarche de renouvellement du territoire.

L'actualité évolue sans cesse et nous devons nous adapter rapidement pour préparer efficacement cette sortie de crise. Pour tout cela nous avons besoin de l'aide de toutes les bonnes volontés.

Lorsqu'elle est force de propositions l'opposition est utile et peut jouer un rôle positif et participer aux décisions. Lorsqu'elle n'est que dans la critique et les procès d'intention, elle devient inutile et ce n'est pas ce que les électeurs attendent d'elle.

Victimes de censure de la part de la Direction de la Nouvelle République, nous n'avons pas été en mesure de publier notre réponse à l'article du correspondant local de ce journal, mettant en cause le Maire à plusieurs reprises. Le correspondant peut critiquer le Maire sans filtre mais celui-ci ne peut pas répondre, à vous de juger ! Voici le texte que nous souhaitons publier :

« Nous confirmons que les informations municipales ne seront plus diffusées par son intermédiaire car il manque de neutralité. Le dernier bulletin que nous lui avons confié concernait la réponse du Maire à l'opposition. Elle a été transmise à l'opposition avant qu'elle ne soit publiée, lors d'un retour de message. Comment avoir confiance ! De plus, lors du dernier conseil municipal, le correspondant a affirmé en public avant que la salle ne se vide, qu'il avait pris parti pour l'opposition. »

Cette réponse est factuelle, nous ne comprenons donc pas la décision de ce quotidien.

Nous boycotterons donc la Nouvelle République et n'y publierons plus d'information officielle.

## État civil

### DÉCÈS

Bernard PASQUINE	06 janvier 2021	Alain CHIVOT	12 mars 2021
Françoise KOLLE	21 janvier 2021	Adrien CAPDEVIELLE	19 mars 2021
Jean Louis NARDET	07 février 2021	Marie BARANNE née POLITO-SANCET	26 mars 2021
Antoine CRIFASI	14 février 2021	Jean FOURCADE	30 mars 2021
Charles POUYEDEBAT	21 février 2021	Marie-Bernadette CABANNE née MARTY-MAHE	20 avril 2021
Paul PEYRET	06 mars 2021	Clémence ABADIE née CASTERAN	27 avril 2021
Robert LARGE	11 mars 2021		

### NAISSANCES

Ziggy MARSOLLIER

11 février 2021

5 naissances ont été recensées sur la commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Si vous souhaitez que la naissance de votre enfant soit publiée sur le bulletin municipal, merci de donner l'autorisation de communication par mail à [accueil.mairie@ossun.fr](mailto:accueil.mairie@ossun.fr)

Bulletin d'information gratuit de la Commune d'Ossun imprimé en 1200 exemplaires.

Ce bulletin a été réalisé par la Commission communication du Conseil Municipal

Conception et réalisation : Imprimerie IMAGES Arts Graphiques - Bastillac Innovation - 65000 TARBES